

OLDEMAN (R. H. H.). - Aperçu rapide de la
végétation sur les parcelles "Cabassou"

In: Arch. Inst. Past. de la Guyane vol. 21, n° 528,
pp. 325-326

Mai 1969
PP. 325-326

B) Résultats obtenus à la station de Cabassou

Nous donnerons successivement un aperçu sur :

- 1° la végétation du Cabassou ;
- 2° les résultats entomologiques proprement dits ;
- 3° la capture des mammifères.

1° APERÇU SUR LA VÉGÉTATION :

Nous avons eu recours à P.O.R.S.T.O.M. pour une étude de la végétation sur les parcelles A, B et C décrites dans le paragraphe précédent à la station du Cabassou.

M. Roelof Oldeman, Chargé de Recherche, section de botanique a bien voulu nous communiquer un « premier aperçu » de la végétation :

La végétation des trois parcelles A, B et C est liée :

- d'une part à leur topographie, qui reflète les conditions hydro-pédologiques, différenciant les parcelles A et B : forêt de terre ferme ; parcelle C : forêt marécageuse ;
- d'autre part, à l'histoire de ces parcelles : parcelle A : forêt secondaire, deuxième stade de la succession ; parcelle B : forêt secondaire, premier stade de la succession ; parcelle C : forêt plus ou moins primaire (toute la végétation de l'île de Cayenne a été plus ou moins profondément modifiée par l'homme).

Nous pouvons préciser que les végétations des trois parcelles sont caractérisées par les espèces suivantes :

- parcelle A : absence de *Cecropia* spp. (bois canon), présence de nombreuses myrtacées, flacourtiacées, mimosées (*Inga* - pois sucré) d'une hauteur moyenne de 4 à 5 mètres, *Attalea rogia* (palmiers-maripa) avec un tronc jusqu'à 4 mètres de haut, quelques grands arbres, vestiges de la végétation primaire (Lecythiadaçée) ;
- parcelle B : présence d'espèces héliophiles typiques : *Cecropia* spp. (bois canon), *Indymopanax morototoni* (bois Saint-Jean), *Fagura perrottetii* (épineux), ainsi que de jeunes *Attalea regia* (maripa) encore dans le stade acuite, sur les bords avoisinants la végétation plus âgée de la parcelle A. Parmi les bois-canon, on trouve une Sapindacée (gangouti), qui n'est pas typique de la végétation secondaire jeune en Guyane, mais qui localement est abondante.
- parcelle C : présence de très nombreuses musacées *Heliconia* et *Phenakospermum* sp. guianense = ravenala guianensis) appelée Balourou, des Arbres : *Symphonia globulifera* (guttifère - manil) à pneumatophores « jamb'chien », et une espèce de rosacée (galette) à racines-échasses.

Il existe des plantes que nous trouvons dans plusieurs parcelles : les musacées, citées dans la parcelle C, se trouvent aussi en bas de la pente dans la parcelle A (sol déjà plus humide) ; en outre, il y a une marantacée herbacée se trouvant dans les parcelles A et B, mais qui est absente dans les endroits très ensoleillés de la dernière parcelle. Enfin, dans les trois parcelles, l'herbe-qui-cou-

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

5354 Bot

24 MARS 1972

pe », *Sceria* sp (cypéracées), souvent grimpant dans les étages bas de la forêt secondaire jeune ou âgée.

Une étude plus poussée de ces trois types de végétation serait extrêmement intéressante. Elle devrait s'effectuer sur deux niveaux :

- écologie : floristique et fréquence relative des espèces. Corrélations à faire avec les observations climatologiques (niveau du sol et à 17 mètres) et zoologiques (rongeurs, marsupiaux, insectes) ;
 - biologie : relevés de l'architecture et périodicité de croissance des espèces les plus fréquentes ; mécanisme de floraison et de dispersion de graines ; établissement de modèles architecturaux et dynamiques (dispersion et installation des espèces s'ajoutant à la végétation pendant la succession),
 - Avantages : données biologiques non botaniques et écologiques disponibles, terrain à 15 minutes en voiture du centre O.R.S.T.O.M., types de végétation assez simples.
- Rapport succinct remis le 12 avril 1969 par R.A.A. Oldeman.*

2° ENTOMOLOGIE :

Il ne nous est pas possible à ce jour de fournir la somme de toutes les informations recueillies. Nous donnerons des statistiques interprétables au terme d'un cycle annuel complet, c'est-à-dire au terme du premier semestre 1969. Nous avons établi des moyennes par homme par heure et par unité d'appareil pour rendre comparables les résultats entre eux.

Toutefois, d'ores et déjà, nous sommes en mesure de présenter dans l'annexe 4, le tableau récapitulatif de l'ensemble des captures faites de janvier à novembre 1968. Les captures sont établies en fonction des espèces et du mode de capture (capture par attraction humaine, par attraction animale et par attraction lumineuse). Nous arrivons au chiffre global de 180 688 spécimens répartis en 51 espèces.

Sur ce total, 156.257 spécimens ont été répartis en 438 lots, pour inoculation à des souris en vue de l'isolement de virus.

En annexe 5 figure un graphique extériorisant les captures des six espèces les plus fréquemment rencontrées.

3° CAPTURE DES MAMMIFÈRES :

Le graphique annexe 6 donne les captures mensuelles et montre la prédominance des marsupiaux sur les rongeurs.

Le tableau (annexe 7) fait apparaître la capture de 637 petits mammifères dont 574 marsupiaux.

Les tableaux (annexe 8 et annexe 9) donnent le décompte des recaptures en fonction des espèces (les rongeurs ne sont pas zoologiquement identifiés, ces identifications interviendront dans le courant de l'année 1969).

Les relevés topographiques des cages nous permettent sur les schémas donnés en annexe 10, de localiser les captures, ce qui ultérieurement, en fonction des résultats sérologiques nous permettra d'orienter nos recherches pour l'établissement du cycle viral. Les chiffres figurant dans ce schéma portent sur les animaux capturés postérieurement au 15 juin.